

LE MOT DU MAIRE

Nomination au service de protection contre les incendies!



C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons la venue de monsieur Stephen En plus de son expérience de pompier à La Minerve, il a été pompier durant 5 ans dans le militaire. Après une carrière de 26 ans dans l'armée, Stephen est maintenant un heureux retraité du service militaire en tant

qu'adjudant maître et opérateur en télécommunications. Son expérience en incendie ne se limite pas seulement au terrain. En effet, Stephen a siégé sur le comité du schéma de couverture de risque durant 4 ans.



Nomination au poste de directeur général

Il s'agissait bien du mois des entrevues et de l'embauche de nouveaux venus à Labelle. Monsieur Daniel Dufour a été retenu comme le nouveau directeur général et secrétaire trésorier de notre municipalité. Son entrée en fonction est prévue pour le 2 octobre prochain. Monsieur Dufour exerçait la fonction de directeur général, greffier et trésorier de la ville de Chapais depuis 1988. Il détient un baccalauréat en administration option finances ainsi qu'un DEC en sciences administratives.

L'expérience acquise par monsieur Dufour dans la Municipalité de Chapais est un atout qui servira à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la Municipalité de Labelle.

Bienvenue à monsieur Potts et monsieur Dufour dans l'équipe!

Le mois d'août fut aussi un mois de remise en état du réseau routier. Déchiquetage de branches et d'arbres, remplissage des chemins de gravier et de pierre, réparation et installation de ponceaux et location de machinerie. Tout a été mis en œuvre pour réparer et améliorer notre réseau routier.

Les principaux secteurs qui ont bénéficié de cette remise sont : chemin Beudart, de la Pointe-des-Bouleaux, Gustave-Brisson, des Huarts, de la Montagne-Verte, chemin Saindon et du Sommet ainsi que les chemins du Lac-Joly, du Lac-Caché, du Lac-Labelle et du Lac-Baptiste.

Pour cette remise en état, la Municipalité a déjà engagé plus de 60 000 \$ et il reste encore du travail à effectuer. Je profite de l'occasion pour remercier la population de leur patience ainsi que les employés de la voirie municipale pour leur bon travail.

Une date à retenir, le **7 octobre 2006** il y aura une assemblée publique de consultation des citoyens. Une présentation des grands dossiers en cours et suivi d'ateliers seront présentés. Les différents sujets traités seront : **1.** la voirie municipale, l'urbanisme, la sécurité publique **2.** les loisirs et la culture, la bibliothèque, l'horticulture et l'embellissement ainsi que le tourisme. Le tout se terminera par un compte rendu des différents ateliers.

Une invitation à tous pour le samedi le 7 octobre de 9 h 30 à 12 h à la salle de l'hôtel de ville.

Gilbert Brassard, maire



Session du conseil du 5 septembre 2006

La session du conseil du mois de septembre portait sur différents sujets dont les appels d'offres et soumissions, l'embauche de personnel, la formation et représentation ainsi que sur l'administration.

Appels d'offres et soumission

Le conseil a autorisé à aller en appel d'offres pour l'entretien et la surveillance des patinoires pour l'hiver 2006-2007. Il a également octroyé le contrat de fabrication d'un tamis pour abrasif au Centre d'usinage de Labelle inc. et ratifié l'acceptation de la soumission d'Enseigne au Bois d' Or pour la réalisation des enseignes des différents parcs et espaces nommés au cours des fêtes du 125^e.

De plus, le conseil a pris la décision de rejeter les soumissions reçues pour les travaux d'asphaltage sur le chemin du Lac-Labelle, et ce, pour non-conformité des procédures, puisque les résultats étaient largement au-dessus de la limite autorisée (100 000 \$) pour les appels d'offres sur invitations. Le conseil a donc choisi de retourner en appel d'offres en réduisant le nombre de sections à faire afin de respecter le budget prévu qui était de l'ordre de 95 000 \$.

Dans un même ordre d'idées, le conseil a procédé à la résiliation du contrat octroyé à Eugène Tremblay électricien pour des travaux d'éclairage extérieur au pavillon des loisirs, et ce, pour manque d'information remis aux soumissionnaires. Le conseil a donc autorisé à retourner en appel d'offres.

Embauche de personnel

Suite au départ de monsieur Daniel Desnoyers, le conseil municipal a procédé à une restructuration temporaire de son personnel. Ainsi, le conseil a nommé temporairement une directrice générale par intérim / secrétaire-trésorière par intérim ainsi qu'une secrétaire-trésorière adjointe par intérim, soit respectivement mesdames Christiane Cholette et Lucie Bourque. De plus, le conseil a embauché madame Janick Nantel à titre de commis-réceptionniste temporaire. Par ailleurs, le conseil a procédé à l'embauche du nouveau directeur général, monsieur Daniel Dufour, qui entrera en fonction le 2 octobre prochain.

Le conseil a procédé à l'embauche de monsieur Stephen Potts, à titre de directeur du service de protection contre les incendies à temps partiel, ainsi que de madame Ginette Terreault, à titre de responsable de la bibliothèque par intérim, pour le remplacement de madame Nathalie Robson durant son congé de maternité. Madame Terreault et monsieur Potts ont commencé leurs fonctions respectivement le 11 septembre et le 23 août dernier.

Finalement, le conseil a accepté d'embaucher un stagiaire, monsieur Gabriel Robillard, qui travaillera pour le service des travaux publics. Ce projet, non-rémunérateur, est une demande de l'école polyvalente Curé-Mercure dans le cadre d'un programme travail-études pour des jeunes du secondaire et est d'une durée de 400 heures à raison de 2 jours par semaine.

Formation et représentation

Le conseil a autorisé la responsable du greffe et des affaires juridiques, madame Lucie Bourque, à suivre une formation sur la gestion du temps à ville de Mont-Tremblant le 3 novembre prochain ainsi qu'à madame Christiane Cholette, secrétaire-trésorière par intérim, à suivre une formation sur les indicateurs de gestion municipaux à Val-David le 25 octobre prochain. Également, le conseil a autorisé la responsable des loisirs par intérim, madame Eve Pichette-Dufresne, à participer au Forum annuel de la Société de sauvetage à Nicolet les 8, 9 et 10 septembre.

Par ailleurs, messieurs les conseillers André Beaudry et Claude Nantel ainsi que le responsable des travaux publics, monsieur Marc Ethier, ont été autorisés à représenter la Municipalité au tournoi de golf de la MRC des Laurentides qui a eu lieu le 10 septembre dernier.

Le 27 septembre prochain aura lieu le colloque de la Fondation Rues principales à Québec. Le conseil a autorisé le paiement d'hébergement et les frais d'inscriptions au colloque pour un représentant du Comité des gens d'affaires de Labelle (CGAL), soit madame Solange Marquis. Cette décision a été prise en considérant que les moyens financiers du CGAL, lesquels sont presque inexistantes puisque le Comité est en démarrage. Également, le conseil considérait important qu'un représentant du CGAL soit présent au colloque puisque le projet de revitalisation du village ne pourra se faire sans la grande collaboration des gens d'affaires.

Administration

Le conseil a d'abord accepté l'offre de renouvellement du ministère des Transports pour le déneigement du chemin de La Macaza.

Par la suite, le conseil a procédé à la ratification de décisions prises par l'ancien conseil. En effet, en 2003 et 2005, la Municipalité a procédé à des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sous les rues de L'Église et du Couvent. Une subvention avait été accordée à la Municipalité pour la réalisation de ces travaux dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec 2000. Suite à la visite d'un vérificateur du ministère des Affaires municipales et des Régions, il a été apporté à l'attention du conseil que les travaux n'avaient pas été décrétés par l'ancien conseil. De plus, la Municipalité aurait dû demander un prolongement de l'échéancier au ministère des Affaires municipales et de Régions puisque les travaux se sont terminés en 2005 au lieu de 2003. Ces oublis ayant été fait de bonne foi par l'ancien conseil, deux résolutions furent adoptées afin de ratifier la décision de l'ancien conseil de décréter les travaux et de demander la prolongation de l'échéancier jusqu'au 31 décembre 2005.

Ensuite, le conseil a approuvé l'intention de la MRC des Laurentides quant au non-renouvellement de l'entente intermunicipale créant la régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides.

Le conseil a poursuivi en accordant des ajustements salariaux à trois de ses employés cadres, et ce, suite à une étude sur les salaires des employés cadre en comparaison des salaires offerts dans d'autres municipalités de la région qui sont comparables à Labelle.

Par la suite, le conseil a accepté de procéder à l'échange de terrain sur le chemin Saindon. En effet, le prolongement du chemin Saindon avait été fermé et aboli par le règlement numéro 97-004, mais n'avait jamais été rétrocedé.

Le conseil a également procédé à l'amendement de la politique relative à la dénomination des rues et lieux. Cette modification a pour but de clarifier le processus à suivre.

La ville de Mont-Tremblant ayant modifié sa tarification pour le hockey mineur et le patinage artistique, le conseil a amendé sa résolution afin d'adapter les remboursements accordés aux citoyens labellois, à la nouvelle entente conclue avec la ville de Mont-Tremblant. De plus, le conseil en a profité pour offrir aux parents, qui en feront la demande, de rembourser les frais d'inscription au hockey mineur et patinage artistique de leurs enfants qui sont inscrits à un autre endroit que Mont-Tremblant, et ce, jusqu'à concurrence des montants établies selon l'entente que la Municipalité a avec la ville de Mont-Tremblant. Pour plus d'information, communiquez avec le service des loisirs au (819) 686-2144, poste 235.

Du côté financier, le conseil a décidé de réserver le solde de 2 165,01 \$ restant sur le règlement d'emprunt portant sur la ligne électrique de la rive ouest du lac Labelle pour le remboursement 2007 de l'emprunt dudit règlement. Suite à cette décision, le conseil a autorisé l'ouverture d'un compte à la Caisse populaire Labelle-Nominingue afin d'y transférer les sommes disponibles des règlements d'emprunt actuels et à venir. Le conseil a également renommé les signataires autorisés pour les effets et transactions bancaires, et ce, suite au départ de monsieur Daniel Desnoyers et l'embauche de monsieur Daniel Dufour.

En avril dernier, le conseil avait procédé à l'achat d'un espace publicitaire dans une nouvelle revue touristique (Week-end Loisirs) qui devait être consacrée aux Laurentides. Cet achat donnait une inscription au site internet de Week-end Loisirs et la Municipalité avait payé un petit supplément pour inscrire à la section « patrimoine » la Société d'histoire de Chute-aux-Iroquois et le musée ferroviaire. Le conseil a résilié le contrat d'achat de publicité avec Week-end Loisirs puisque ceux-ci ont annulé la parution de la revue pour manque de participants, le conseil réclame donc à Week-end Loisirs la totalité des sommes investies incluant les taxes, soit 1 852,44 \$.

Suite aux demandes reçues des usagers, le conseil a accepté de modifier l'horaire de la bibliothèque afin d'ouvrir une demi-heure plus tôt sur l'heure du dîner et fermer une demi-heure plus tôt le soir. Ainsi, les mercredis et vendredis, la bibliothèque sera ouverte de 12 h 30 à 16 h 30, et ce, à compter du 20 septembre prochain. Pour plus d'informations, communiquez avec le service de la bibliothèque au (819) 686-2144, poste 237.

Le bureau d'accueil touristique est maintenant ouvert à temps partiel jusqu'à l'Action de Grâce. Le personnel du bureau touristique étant formé uniquement d'étudiants, le conseil a accepté que le bureau soit ouvert uniquement les vendredis, samedis de 9 h à 17 h et qu'il soit fermé les dimanches, cette journée étant réputée pour le retour en ville des visiteurs.

Le reste de l'assemblée s'est terminé par l'adoption habituelle des comptes et déboursés.

La prochaine session du conseil aura lieu le 2 octobre prochain à 20 h dans la salle du conseil municipal.

Lucie Bourque, secrétaire-trésorière par intérim



Soyez fiers de votre municipalité!

Puisque Radio-Canada et la Petite Séduction débarquent en ville les 29 et 30 septembre ainsi que le 1^{er} octobre prochain, pourquoi ne pas en profiter pour faire un peu de ménage? Que ce soit par l'entretien de votre terrain, ne pas laisser traîner les poubelles, faire en sorte que les gros objets qui ne vous sont plus utiles soient ramassés lors de la journée du ramassage le 18 septembre.

Exception pour les résidents du lac Labelle pour qui cette journée aura lieu le 2 octobre. Si vous êtes un résident du lac Labelle, évitez de déposer vos gros objets avant la veille au soir de la date de ramassage prévue.

La Petite Séduction se promènera dans le village, mais aussi à l'extérieur du village. On ne sait jamais, votre petit coin pourrait passer à la télé! Soyez-en fier!

Nous avons une belle municipalité, profitons de cette grande visibilité que nous offre La Petite Séduction pour paraître à notre meilleur!

Vicki Émard, Conseillère municipale



SERVICE DES LOISIRS

Eve Pichette-Dufresne, téléphone: (819) 686-2144, poste 235

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR DU COURS MULTISPORTS

Sous l'autorité de la responsable des loisirs et de la culture par intérim, agir à titre d'animateur pour des activités de sports et de plein air auprès d'enfants âgés entre 7 et 14 ans.

FONCTIONS :

- Planifier 10 activités sportives différentes pour la saison automnale;
- Déterminer les besoins pour ses diverses activités (réservation de terrain, besoins en matériel, etc.);
- Animer les diverses activités;
- Faire respecter les règlements des activités;
- Intervenir auprès des enfants au besoin.

EXIGENCES :

- Être âgé de 17 ans et plus;
- Avoir de l'expérience dans l'animation;
- Connaissance de divers sports et de sa réglementation;
- Être un bon leader, quelqu'un de responsable, de structuré et avoir du discernement.

CONDITIONS :

Contrat de 10 semaines à 10 \$/h. Tous les samedis de 9 h à 13 h.

Faire parvenir son curriculum vitae à l'attention de Eve Pichette-Dufresne, responsable des loisirs et de la culture par intérim, à la Municipalité de Labelle au plus tard le 21 septembre 2006.

LE BÉBÉ DES LOISIRS EST ARRIVÉ!

Notre directrice des loisirs, Marie-Rachel Charlebois a reçu la visite de la cigogne le 15 août dernier. Nathan, un beau bébé de 6 livres et 15 onces, a fait son entrée dans le monde très tôt le matin après seulement 6 heures de travail.

Marie-Rachel qui est en congé de maternité depuis le début mai dernier est heureuse d'avoir enfin son bébé dans les bras. Près d'un mois après son accouchement, notre nouvelle maman est radieuse!

Nous profitons donc de l'occasion pour féliciter les nouveaux parents, Marie-Rachel et Micheal. Beaucoup de bonheur... et de couches!

Le conseil municipal et les employés municipaux



APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Labelle demande des soumissions à toute personne ou compagnie intéressée à soumissionner pour l'entretien et le déneigement des accès aux édifices municipaux pour la période du 1^{er} novembre 2006 au 30 avril 2007. Le cahier des charges sera disponible le lundi 18 septembre prochain à l'hôtel de ville.

Les soumissions sous enveloppes cachetées portant la mention « **Entretien des accès aux édifices municipaux 2006-2007** » devront être reçues à l'hôtel de ville le 28 septembre 2006 avant 11 h et seront ouvertes à 11 h 05 à l'adresse décrite ci-dessous.

Municipalité de Labelle
1, rue du Pont
Labelle (Québec)
J0T 1H0

La Municipalité de Labelle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire (s).

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Labelle demande des soumissions à toute personne ou compagnie intéressée à soumissionner pour l'entretien ménager de ses édifices municipaux pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007. Le cahier des charges sera disponible le lundi 18 septembre prochain à l'hôtel de ville.

Les soumissions sous enveloppes cachetées portant la mention « **Entretien ménager année 2007** » devront être reçues à l'hôtel de ville le 28 septembre 2006 avant 11 h et ouvertes à 11 h 10 à l'adresse décrite ci-dessous.

Municipalité de Labelle
1, rue du Pont
Labelle (Québec) J0T 1H0

La Municipalité de Labelle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire (s).

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Labelle demande des soumissions à toute personne ou compagnie intéressée à soumissionner pour l'entretien des patinoires pour la période du 1^{er} décembre 2006 au 10 mars 2007 ainsi que pour assumer leur surveillance du 16 décembre 2006 au 11 mars 2007. Le cahier des charges sera disponible le lundi 18 septembre prochain à l'hôtel de ville.

Les soumissions sous enveloppes cachetées portant la mention « **Entretien et surveillance des patinoires 2006-2007** » devront être reçues à l'hôtel de ville le 28 septembre 2006 avant 11 h et ouvertes à 11 h 15 à l'adresse décrite ci-dessous.

Municipalité de Labelle
1, rue du Pont
Labelle (Québec), J0T 1H0

La Municipalité de Labelle ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire (s).

AIMANTS DE NOS LACS

Nous avons été très heureux de participer au projet Bleu Laurentides. Mais ce n'est pas parce qu'il est terminé que notre intérêt pour la protection des lacs en va de même! Plusieurs pamphlets et documents traitant du sujet ont été rassemblés à la Municipalité durant l'été. N'hésitez pas à en demander une copie au service de l'urbanisme (819) 686-2144, poste 223. Du plus, vous pouvez trouver plusieurs livres à la bibliothèque traitant de la protection et de l'environnement des lacs. Des livres tels que :

- « Protéger et restaurer les lacs », de Robert Lapalme
- « Nos lacs, les connaître pour mieux les protéger », d'André Hale

Également, nous recevrons prochainement une copie (sous format DVD et vidéo) du film « J'ai pour toi un lac ». Vous pouvez dès maintenant en faire la réservation à la bibliothèque qui en sera le dépositaire.

Enfin, une **conférence environnementale** gratuite sera offerte samedi le **16 septembre** prochain à la montagne de ski du Mont-Blanc, à **Saint-Faustin-Lac-Carré** (entrée du côté du bar de la station). Cette conférence portera sur la restauration des lacs et l'aménagement sans pesticide. Les conférenciers invités sont le docteur André Hale (auteur du livre « *Nos lacs, les connaître pour mieux les protéger* ») et monsieur Stefan Sobkowiak de la Coalition pour une alternative aux pesticides (CAP). Ces conférences débuteront vers 13 h pour se terminer vers 16 h 30. À ne pas manquer!

BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE

Modification des heures d'ouvertures : Veuillez noter qu'à partir du **20 septembre**, l'horaire de la bibliothèque sera modifiée de la façon suivante :

Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Animation pour les 6 à 12 ans: Le samedi **14 octobre à 13 h**, à la salle en haut de la bibliothèque, se tiendra une animation spécialement conçue pour les 6 à 12 ans. Le brouet du chasseur est un spectacle interactif qui plaira à toute la famille! Les enfants sont invités à participer à la pièce par des épreuves qui leur seront proposées tout au long de l'histoire : énigmes, labyrinthe, jeu à l'aveuglette, etc.

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Remplacement de la responsable de la bibliothèque :

À partir du 25 septembre, Mme Ginette Terreault assurera le remplacement de la responsable pendant son congé de maternité. Bonne chance à Mme Terreault qui en sera à sa 2^e expérience, elle avait assurée l'intérim lors du 1^{er} congé de maternité de la responsable!

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 17 h **À partir du 20 septembre: 12 h 30 à 16 h 30**

Judi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h **À partir du 20 septembre : 10 à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30**

Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Ginette Terreault, responsable
686-2144, poste 237



CRONIQUE URBANISTIQUE



Nourrir les cerfs de Virginie ...

Avec l'arrivé de l'automne et de l'hiver qui approche à grands pas, plusieurs personnes décideront d'aménager des mangeoires sur leur terrain afin de nourrir les cerfs de Virginie, couramment appelés chevreuil, pour mieux les observer ou tout simplement en prendre soin. Cette pratique, de plus en plus courante et souvent motivée par de bonnes intentions, engendre malheureusement des résultats négatifs. C'est pourquoi nous tenons à vous en informer!

L'alimentation naturelle du cerf de Virginie

Durant la saison estivale, le cerf de Virginie se nourrit de plantes herbacées, de ramilles d'arbres et d'arbustes (petites branches) et de fruits. L'hiver, ils se nourrissent de ramilles d'arbres et d'arbustes seulement, car elle est la seule nourriture disponible.

Ce changement d'alimentation l'hiver s'accompagne d'une adaptation du système digestif afin d'augmenter sa digestion des fibres ligneuses (du bois). Donc, leur alimentation est riche en fibre, mais très pauvre en protéines et en énergie.

Les habitudes hivernales

Pour compenser à leur alimentation pauvre en protéines et en énergie, les cerfs utilisent leurs réserves corporelles. Ainsi, ils perdent entre 15 et 30 % de leur poids durant la saison froide. Dans le but de réduire leur dépense d'énergie, les cerfs adoptent des comportements pour réussir à passer l'hiver :

- Regroupement des cerfs dans des aires d'hivernage (ravages) qui offre abri et nourriture;
- L'entretien d'un réseau de sentiers qui facilitent leurs déplacements tout en diminuant les risques de prédation;
- La réduction du niveau d'activités qui comprend également leur alimentation.

C'est pour ces principales raisons qu'il n'est pas recommandé de nourrir les cerfs de Virginie en hiver.

Pour plus d'informations, communiquer avec le service de l'urbanisme au 819-686-2144, poste 246, ou visiter le www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/presse/nourrissage-cerf/

À surveiller dans le prochain info municipale : les conséquences du nourrissage des cerfs de Virginie en hiver, le nourrissage d'urgence et la bonne nourriture à offrir.



UNE BELLE PRATIQUE POUR LES POMPIERS DE LABELLE

Le 27 août dernier, les pompiers de Labelle ont eu la chance de vivre une pratique des plus réelle! En effet, une résidence privée a été mise à la disposition du service de protection contre les incendies pour être brûlée.

Avant de décrire le déroulement de cette journée, nous ne pouvons passer sous silence la patience des voisins entourant la résidence en question. Nous vous remercions sincèrement.

Dès 8 h 20, l'équipe des pompiers était sur place pour préparer diverses opérations dont, entre autres, un enfumage de la maison afin de pratiquer la recherche dans cet environnement peu sympathique.

Suite à cette opération, quelques foyers d'incendie ont été allumés dans différentes pièces de la maison afin de permettre à plusieurs petites équipes de pompiers d'éteindre ces derniers. Il est à noter que le tout a été fait sous la supervision du directeur du service, du capitaine et des deux lieutenants.

En dernier lieu, la maison a été brûlée... sous la pluie.

Pour clore cette journée, les cinq petits derniers du service se sont vu recevoir leur initiation. Messieurs Daniel Thibault, Dominic Guindon, Manuel Clément, Stephen Potts et moi-même avons fait un tour forcé dans les eaux du lac Labelle...

Vicki Émard, conseillère municipale... et pompière!



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Septembre	29	Rencontre de parents	La Nativité-de-Marie	Église
Octobre	7	Assemblée publique de consultation	Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
Octobre	10	Massage de bébé	Nourri Source	CLSC de Labelle
Octobre	11	Cours de dentelle	Cercle des fermières	Hôtel de ville
Octobre	18	Atelier libres	Cercle des Fermières	Haut de la bibliothèque



LE CERCLE DE FERMIÈRES DE LABELLE

Le Cercle de Fermières de Labelle invite toutes les femmes intéressées à un cours de dentelle bronson et suédoise sur métier le 11 octobre 2006 à 8 h 30 en haut de l'hôtel de ville.

Le soir à 19 h 30 au même endroit, se tiendra la 2^e assemblée mensuelle. Les pièces du mois sont en couture: le porte-rouleau de papier et le plat : une salade au féta et pita.

Nos ateliers libres (broderie, frivolité, couture, tricot, etc.) débuteront le mercredi 18 octobre dans notre petit local en haut de la bibliothèque. Nous vous accueillons de 13 h à 16 h et toutes les femmes et jeunes filles sont bienvenues. On peut devenir membre du Cercle pour 21 \$ dès l'âge de 14 ans.

Pour information : Nicole 686-1412, Marie-Noëlle 686-9110.

CORPS DE CADETS 2000 – LABELLE

Les activités du corps de cadets 2000 Labelle sont reprises depuis le 8 septembre. Nous sommes en pleine période de recrutement, donc les jeunes de 12 à 18 ans sont invités à venir nous voir à tous les vendredis soirs à 19 h à l'hôtel de ville de Labelle. Les parents sont invités à accompagner leur enfant et à prendre les informations concernant les cadets.

Cette année, le tir, la musique, l'exercice militaire, le sport, la topographie et les exercices en forêt sont à l'horaire. Si ça t'intéresse, joins-toi à nous, c'est gratuit!

À noter que le service de transport partant de ville de Rivière-Rouge est encore disponible pour les cadets à partir du 15 septembre. Les cadets désirant l'utiliser doivent être préalablement inscrits.

Si la température le permettait, le corps de cadets avait planifié un lave-auto à ville de Rivière-Rouge le 9 septembre. Plus de détails vous seront donnés dans le prochain bulletin.

Vous aurez un horaire plus détaillé des activités des cadets.

Nous espérons que vous vous joindrez à nous.

Caroline Jubinville, Instructeur civil



LA NATIVITÉ-DE-MARIE

Inscriptions aux activités

Les activités sont offertes aux jeunes dès l'âge de 5 ans et jusqu'à l'âge adulte.

Enfants de 5 à 7 ans: « Laisse-moi te raconter » Une excellente initiation aux récits de la Bible. C'est par des mises en scène, des chants et des bricolages que les enfants s'approprient avec les textes bibliques.

Jeunes de 8, 9 et 10 ans: « Les ateliers de l'Amitié Cette activité se veut un enrichissement pour les jeunes qui suivent déjà l'enseignement religieux à l'école, ainsi qu'une découverte du rôle de Jésus dans leur vie quotidienne. Des sketches, des mimes, des jeux et des activités manuels que les jeunes découvrent quelles richesses la Bible nous apporte dans la vie de tous les jours. Une préparation spécifique aux sacrements de Réconciliation et de l'Eucharistie sera offerte au cours de cette même année.

Adolescents jusqu'à l'âge adulte (préparation à la Confirmation):

Partage de ce que je vis avec d'autres jeunes.

Un appui solide pour traverser l'adolescence.

« J'ai été baptisé, qu'est-ce que ça change dans ma vie? »

« La prière, la Bible, les rassemblements de chrétiens et l'entraide, comment y participer avec des jeunes de mon âge? »

Pour toute information, communiquer avec Carole Beaudry au presbytère (819) 686-2023 ou à la maison (819) 686-5551.

Les activités commencent fin septembre, faites vite, les places sont limitées!!

La rencontre de parents aura lieu le 29 septembre 2006 à l'église, et ce, à 19 h.

NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **deuxième mardi de chaque mois**. Des marraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier:

Le massage de bébé

Mardi le 10 octobre 2006

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle.



COMPTOIR D'ENTRAIDE

Le lancement de la campagne de Centraide sera à la mi-septembre 2006. Des bénévoles feront du porte à porte,. Des banques seront bien en vue dans les commerces.

Soyez généreux, les argents recueillis sont pour la plupart remis dans notre communauté!